



Commune de Coupiac

Bulletin Municipal

Janvier 2015

***A vous tous,
recevez, ainsi que vos proches, nos
meilleurs vœux pour 2015.***

***Que cette nouvelle année vous soit
agréable, vous apporte joie, bonheur,
santé et exauce tous vos souhaits.***

**LE MAIRE
ET LE CONSEIL MUNICIPAL**

Inondations



Le 28 novembre 2014 le jour ne voulait pas se lever : depuis le petit matin la pluie tombait sans discontinuer. Un déluge d'eau s'est abattu vers 10 h sur les villages alentour.

A Coupiac il pleuvait aussi mais rien d'alarmant. C'est vers 11 h que le niveau de la rivière "le mousse" s'est mis à monter rapidement, les habitants de Coupiac ont commencé à surélever tout ce qu'ils pouvaient au cas où...mais rapidement ils ont dû battre en retraite, l'eau remontant par les bouches d'égouts et dévalant les rues. A 11 h 15 le niveau d'eau avait atteint des sommets arrivants pour les maisons les plus basses du village jusqu'à 2 m. Impossible de rester tant la force de l'eau était grande et cela devenait dangereux.

Tous ceux qui ont pu, sont rapidement montés dans les étages, les autres ont regardé impuissants la montée de l'eau charriant tout sur son passage : des cuves de fioul, des bouteilles de gaz qui au passage cassent les vitres, des vêtements....

Ce n'est que vers 12 h que la rivière est retournée dans son lit et que nous avons pu constater l'ampleur des dégâts. Après avoir vérifié que tout le monde était là, nous avons retroussé nos manches et commencé à nettoyer. Les secours appelés par la mairie sont arrivés rapidement, des pompiers de St Sernin

sur Rance ainsi que de plusieurs autres casernes se sont succédé pendant trois jours. Après la stupéfaction, l'abattement mais, malgré les circonstances, tout le monde a travaillé sans relâche, sans panique et dans la bonne humeur. C'est grâce aux pompiers que nous avons pu assez rapidement voir le nettoyage avancer. Ils nous ont bien épaulés : sans eux nous y serions probablement encore en train de balayer et laver de la boue ! Mais c'est aussi grâce à l'entraide de tous les habitants de la commune et tous ceux qui sont venus d'ailleurs, parfois de loin, nous prêter main forte. Merci à toutes les entreprises du village et certaines autres des villages voisins qui nous ont permis de repartir rapidement en prêtant un engin de chantier, des bennes à volonté pour les gravats, des camions réfrigérés, un chalet... Il y en a qui ont pris du linge chez eux pour le laver et le ramener propre et repassé, préparé des repas pour plus d'une centaine de personnes sur trois jours avec les moyens du bord et les servi dans une pièce chauffée... et toutes ces petites choses qu'on n'a pas vu mais qui ont été faites par des petites mains.

Quatre jours après, les rues sont à nouveau praticables et le plus gros nettoyé, plus de boue ou de déchets en tout genre qui traînent partout, le village a retrouvé un semblant de normalité. Le bilan matériel est lourd : 30 habitations, 8 commerces, 5 exploitations, 2 entreprises, une église, des bâtiments communaux et biens publics, routes, murs de soutènement... Il reste encore beaucoup de travail, tout reconstruire pour pouvoir retrouver une vie normale et panser ses plaies. Oublier ne sera pas chose facile pour beaucoup, même s'il faut relativiser car il n'y a pas eu de pertes humaines ! Que ce soit son outil de travail ou sa maison, voir tout cela partir à l'eau en une heure est décourageant ! Beaucoup ont perdu des souvenirs et des biens auxquels ils tenaient, mais nous y avons renforcé quelque chose que nous avions déjà : "**encore plus de solidarité et une envie commune d'aller de l'avant !**"

CS

Table des Matières

Page 2	Le recensement ; l'état civil
Pages 3-5	Les élus et les agents techniques
Page 6	Les nouveaux arrivants
Pages 7-10	Les finances de la commune
Page 10	Le nouveau site Internet de la commune
Pages 11-12	Le Parc et la Communauté de Communes
Page 12	Le plan d'eau
Pages 13-14	Le SMICTOM et le Syndicat de Rivière
Pages 15-23	Les associations prennent la parole
Page 24	Informations pratiques

Cette année, vous allez être recensé(e). Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour **ajuster l'action publique** aux besoins des populations :

- décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, transports etc.),
- préparer les **programmes de rénovation** des quartiers,
- déterminer les **moyens de transports** à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population. **C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.**

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur: NATHALIE ROQUES.



Elle sera munie d'une carte officielle quelle vous présentera. Elle est tenue au secret professionnel. Elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. **Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.**



Etat Civil 2014

Naissances :

- Jaya LAURAS née le 17 juillet 2014 à Albi, fille de Daniel LAURAS et Bérengère SIRGUE
- Tiago BERTRAND né le 1^{er} septembre 2014 à Albi, fils de Patrice BERTRAND et Sonia DOS SANTOS

Décès :

Adrien PASTUREL le 30 janvier 2014
 Alain OLIVERA le 27 février 2014
 Henri SUAOU le 22 mars 2014
 Yvette THIERS (veuve BONNOT) le 5 avril 2014
 Elise PASTUREL (veuve COSTE) le 1^{er} juillet 2014
 Raymond GUIRAUD le 12 juillet 2014
 René ROQUES le 17 juillet 2014
 Yvette MALAVAL le 02 août 2014
 Robert GROUSSET le 3 novembre 2014

L'équipe municipale et les commissions



De gauche à droite : G Roques, J-C Souyris, A Carel, C Sanchez, D Panis, R Tobin, J Pujol, M Osborne, J-L Robert, C Fages, E Condomines

Bureau

Le Maire – Jean-Claude SOUYRIS
1^{er} adjoint – César SANCHEZ
2^{ème} adjoint – Marcelle OSBORNE

Conseillers

Alain CAREL
Emilie CONDOMINES
Christine FAGES
Didier PANIS
Jacqueline PUJOL
Jean-Louis ROBERT
Gilbert ROQUES
Robert TOBIN

Délégués aux instances

La Communauté de Communes des 7 Vallons :
J-C SOUYRIS, C. SANCHEZ, M. OSBORNE, R. TOBIN

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) à la Communauté de Communes :

Titulaire : J-C SOUYRIS ; Suppléant : C. SANCHEZ

Syndicat de la Vallée du Rance :

2 Titulaires : M. OSBORNE, D. PANIS

2 Suppléants : E. CONDOMINES, J-L ROBERT

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Rives du Tarn) :

2 Titulaires : J-C SOUYRIS, C. SANCHEZ

2 Suppléants : R. TOBIN, Patrick HEULLY

SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron) :

2 Délégués : J-C SOUYRIS, J-L ROBERT

SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

2 Titulaires : J-C SOUYRIS, C. SANCHEZ

1 Suppléante : M. OSBORNE

Parc Naturel Régional des Grands Causses

1 Titulaire : R. TOBIN

1 Suppléant : P. HEULLY

SMICA (Syndicat Mixte pour l'Informatisation des Collectivités Aveyronnaises) :

1 Délégué : E. CONDOMINES

Les commissions

NB – M le Maire est membre d'office de toutes les commissions

Finances, Administration générale et Personnel :
C. SANCHEZ, M. OSBORNE, C. FAGES

Travaux et Aménagements y compris

Embellissement du Village :

R. TOBIN*, A. CAREL*, E. CONDOMINES, D. PANIS*, J. PUJOL, J-L ROBERT

(Les personnes marquées par une étoile constituent la commission d'adjudication des Appels d'Offres)*

Santé, Action Social et Solidarité :

M. OSBORNE, C. SANCHEZ

Communication, Information et Vie Associative :

R. TOBIN, E. CONDOMINES, C. FAGES, D. PANIS, J. PUJOL, J-L ROBERT

Agriculture, correspondant défense, correspondant tempête

G. ROQUES, R. TOBIN

L'équipe technique

La mairie compte cinq employé(e)s dont quatre à temps plein :

Une secrétaire de mairie – Nathalie BEZES – qui, dans sa mission de service public, joue un rôle charnière entre les élus, la population et l'administration. Elle est confrontée à des situations très variées : demande de pièce d'identité, inscription et transcription des actes d'Etat Civil, urbanisme, inscription sur les listes électorales, accueil de nouveaux administrés, recensement des jeunes filles et garçons pour la Journée de Défense et Citoyenneté, questions sur les activités associatives de la commune...

Elle s'occupe également de la gestion quotidienne du secrétariat de mairie : dépouiller et répondre aux courriers, transmission des informations aux élus, participation à la gestion des finances communales : comptabilité, budget, gestion des subventions...

...suite à la page 4



De gauche à droite : Aurélien, Christiane, Chantal, Nathalie, Yves

L'équipe technique – suite

Mais aussi, elle prépare et assiste aux réunions du conseil municipal et elle est chargée de mettre en forme les décisions des élus : suivi des projets, délibérations, comptes rendus... Le secrétariat de mairie est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous.

Deux agents techniques – Yves ROUSSEL et Aurélien PALMYRE - qui réalisent tous les travaux d'entretien et de maintenance sur la commune. Ils ont leur base de travail dans l'ancien dépôt de la DDE juste avant le pont qui mène à la Salle des Fêtes, local que la commune a acheté en 2012. Parmi leurs responsabilités les plus importantes : ils assurent la gestion et la maintenance de la station service de carburant (7 jours/7 en cas de panne), le fonctionnement de la station d'épuration, récemment réhabilitée et qui demande une visite quotidienne et ils font l'entretien du réseau d'assainissement, s'occupent des égouts qui débordent, etc. Ils s'occupent aussi de la propreté du village et de l'entretien d'environ 4 ha d'espaces verts. Ils assurent la maintenance des bâtiments communaux et participent à l'embellissement du village que ce soit avec des fleurs en été ou les décors de Noël en hiver (décors qu'ils fabriquent parfois eux-mêmes). Ils assurent la propreté des WC publics et l'un des deux travaille sur le camion de ramassage des poubelles chaque fois qu'il vient sur la commune. L'un ou l'autre va à St Sernin quatre fois par semaine en période scolaire pour chercher les repas pour l'école. Ils effectuent aussi des travaux d'entretien au plan d'eau et dans les quatre cimetières de la commune : Landrives, St Michel de Castor, St Exupère et Massiliegues.

Ils assurent des sépultures (dont la mairie a la régie), creusent des fosses et ouvrent et ferment des caveaux. Durant une période de crise comme on a vécu fin novembre 2014, ils sont en première ligne pour aider la population et assurer l'intégrité des biens communaux.

Un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) – Chantal SOL – qui travaille à l'école privée de Coupiac. Elle est en charge de la classe des maternelles sous l'égide de Vincent Thévenet, le directeur de l'Ecole. Elle est aussi responsable des activités périscolaires. Ces activités ont lieu entre 13 h 30 et 14 h 15 quatre fois par semaine : lundi – théâtre, pour développer la concentration et la confiance en soi
mardi – activités manuelles (modelage, bricolage...)
jeudi – arts visuels, par exemple étudier un peintre et puis réaliser une œuvre dans son style
vendredi – jeux collectif, pour apprendre à être en équipe
Les enfants du primaire adorent ces activités. Vincent trouve qu'ils sont plus attentifs, quand ils rentrent en classe. Chantal assure ensuite la garderie de 08 h 15 à 08 h 45 et supervise une étude surveillée de 17 h à 17 h 30 prolongée par une garderie de 17 h 30 à 18 h. Au final des journées bien remplies !

Un adjoint technique – Christiane CAREL, la doyenne de l'équipe, recrutée en 1989 – qui veille à la propreté de nos locaux : secrétariat de mairie, salle de réunion et assure la ventilation de la documentation de la salle d'attente durant quelques heures par semaine. Depuis 2008, elle effectue le ménage dans les locaux de l'ADMR pour le compte de la commune.

Profils des élus

En préparant ce bulletin nous nous sommes dit que cela pourrait être intéressant d'en savoir un peu plus sur les personnes qui se sont mises au service de la population en étant élues aux élections municipales. Nous commençons cette fois par les profils du maire, Jean-Claude Souyris et celui de sa deuxième adjointe Marcelle Osborne. Les autres membres du conseil feront l'objet d'articles dans les prochains bulletins municipaux.

Jean-Claude Souyris, maire de Coupiac

Q : - Jean-Claude, quelles sont tes origines ?

R : - Je suis né à Albi début 1958. J'ai habité avec mes parents et mes six frères et sœurs à Cayssials, commune de La Bastide Solages où je suis allé à l'école primaire. Je suis allé au collège St Louis de Réquista et ensuite au Lycée Lapérouse d'Albi où j'ai passé le Bac

Q : - Qu'as-tu fait après l'école ?

R : - J'ai fait mon service militaire au 22^{ème} RIMA, d'abord à Albi et ensuite à Angoulême. En 1980 j'ai épousé Christine, une Coupiagaise. Nous vivons depuis à Coupiac où nous avons construit notre maison. Nous avons un fils Julien qui est menuisier ébéniste à Albi. Avec sa compagne Marie ils ont deux enfants, Milo et Manon cette dernière est née juste avant Noël.

Q : - Comment ta carrière a-t-elle évoluée ?

R : - L'année suivante j'ai réussi le concours d'agent de travaux à la DDE .c'est là que j'ai commencé à arpenter les routes du canton et à me familiariser avec la topographie du secteur. Je suis quelqu'un de curieux et qui aime son travail. Au gré des formations que j'ai effectuées au fil des ans j'ai gravi les échelons. En 1991 j'ai dirigé une équipe basée à Coupiac et puis à partir de 1993 j'ai assuré l'aide technique concernant la voirie aux communes et Communautés de Communes du St Serninois, des 7 Vallons et de Cassagnes. En 2006 à l'arrivée de la décentralisation des services de l'Etat j'ai opté pour

les services du Conseil Général. Aujourd'hui j'assure la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement routier sur le réseau départemental du sud Aveyron.



Q : - Tu es rentré au Conseil Municipal en 2008. Qu'est-ce qui t'en a donné envie ?

R : - Nous étions plusieurs à cette époque à nous inquiéter pour l'avenir de la commune et les 7 Vallons. Nous voulions essayer d'apporter un peu plus de dynamisme et d'ouverture. Nous avions envie de voir notre commune revivre et travailler en collaboration avec les autres communes des 7 vallons. Nous étions cinq de notre liste à entrer au conseil municipal cette année-là et même dans l'opposition nous avons eu l'opportunité d'apprendre beaucoup de choses.

Q : - Tu as fini quand-même troisième adjoint ?

R : - Jean Marie Sirgue me l'a proposé dans la deuxième partie du mandat son premier adjoint lui avait faussé compagnie et j'ai trouvé la proposition très intéressante. Je me suis surtout occupé de la station d'épuration, la voirie et des travaux sur la commune. Je connaissais un côté par mon travail, j'ai pu approfondir l'autre en étant adjoint.

Q : - Et alors, à l'approche des élections en 2014, tu as décidé de te présenter en tête de liste. Pourquoi ?

R : - Avant d'être sollicité par plusieurs personnes, je n'y avais jamais pensé... Cette idée a fait son chemin petit à petit. Par mon métier je connaissais beaucoup d'élus dans d'autres communes mais aussi les problèmes qu'ils rencontrent. Sans être prétentieux, je voulais donner quelque chose de moi-même à la commune pendant quelques temps et après un long temps de réflexion j'ai décidé de me lancer. Adviennent que pourra !!!

Q : - Et maintenant, neuf mois après le début de ton mandat, quel est ton premier bilan ?

R : - Beaucoup de travail, tous les jours et à toutes heures ! C'est très prenant: il y a le quotidien où il faut réagir à mille et un petits problèmes : téléphone, courrier, mails, rendez-vous, réunions ensuite il y a des projets qu'on essaie de mettre en œuvre où tout est très compliqué, bureaucratique. Enfin il y a les événements exceptionnels comme le 28 novembre dernier, dont tout le monde se serait passé volontiers ! Mais ceci dit, c'est intéressant et motivant.

Q : - Quel sont tes objectifs lors de ce mandat ?

R : - J'aimerais développer le dialogue entre la population, la mairie et au sein du conseil municipal lui-même. C'est à mon sens seulement comme ça qu'on peut garder le dynamisme de la commune. J'espère le développer davantage. Nous avons beaucoup d'atouts ici – de très beaux paysages, des gens très solidaires (le 28 novembre en est encore un bon exemple) et accueillants, nous avons la tranquillité et une absence quasi-totale d'insécurité. Mais tout ceci ne met pas la nourriture sur la table : il faut se battre pour garder les emplois, les commerces, les infrastructures et donc l'attractivité du pays.

Q : - Tu penses que les petites communes rurales comme la nôtre peuvent s'en sortir seules ?

R : - Non. Je pense qu'il faut absolument de la solidarité entre communes, comme on le voit déjà avec la Communauté de Communes et comme on va le voir davantage avec les Communautés élargies qui se profilent. Il faut non seulement mutualiser nos moyens - car il nous faut souvent de l'assistance technique. Une petite commune, ou même une petite communauté comme la nôtre, ne peut pas se permettre d'embaucher des techniciens (architecte, responsables urbanisme, DRH...)

Q : - Tu as dit que le travail de maire est très prenant : dans les rares moments que tu as à toi, quels sont tes loisirs ?

R : - J'aime recevoir ma famille, les copains, partir en vacances, la marche, le jardinage, le foot, le rugby quand mes activités et mon travail m'en laisse le temps !

Merci Jean-Claude

Marcelle Osborne, deuxième adjointe

Q : - Marcelle, où es-tu née ?

R : - A Coupiac en 1942 dans la maison à côté de l'hôtel où ma sœur cadette, Henriette, habite aujourd'hui. Mes parents étaient agriculteurs et exploitaient la ferme familiale de mon père à Vergnolis sur la route de Vèrouls. Je suis allée à l'école publique : la salle de classe était dans ce qui est aujourd'hui le bureau de la Communauté de Communes. Le bureau actuel de l'ADMR était la cantine.

Q : - Où es-tu allée ensuite ?

R : - Au collège public de Saint Affrique. A cette époque on passait des concours à 16 ans. J'aimais « des sciences et des humanités » : j'étais intéressée par une formation de laborantine à Brive mais j'ai été reçue à l'Ecole Normale de Rodez. Bien entendu, cette école formait des instituteurs mais dans cette période de l'après-guerre on cherchait des professeurs pour les collèges qui se développaient. Je me suis orientée vers l'anglais et j'ai débuté ma carrière à Rieupeyroux et ensuite Naucelle avant d'aller à Réquista où j'ai enseigné de 1973 à 1999.

Q : - Tu as poussé ton intérêt pour la langue que tu enseignais jusqu'à te marier avec un anglais (quelle drôle d'idée !). Raconte-nous cela...

R : - Comme tout professeur de langues je devais aller en Angleterre pendant un an pour peaufiner ma maîtrise de l'anglais. J'étais engagé dans deux collèges de la banlieue nord de Londres comme assistante de français. Pour faire un peu d'argent de poche j'ai aussi travaillé comme guide pour des groupes scolaires français qui visitaient Londres pendant les vacances scolaires anglaises. J'étais hébergé chez quelqu'un dont le beau-frère s'appelait Jim Osborne et le reste, c'est de l'histoire comme on dit : c'était en 68 et on voulait changer le monde.

Q : - Est-ce que tu as des enfants ?

R : - Oui. En 1981 nous sommes allés à Katmandou pour retrouver Sabitri et Ramesh, une petite fille népalaise de 5 ans et son frère de 3 ans. On ne pouvait pas communiquer avec eux – on a dû apprendre quelques mots de népalais pour établir une communication de base, mais une fois qu'ils sont allés à l'école ils ont appris le français très vite. Ils ont grandi à Coupiac et maintenant ils habitent à Béziers et Albi respectivement et ils m'ont donné un petit-fils et deux petites-filles.



Q : - Quels sont tes loisirs ?

R : - J'aime tous ce qui est en rapport avec la nature : la marche, le jardinage, les voyages mais aussi la lecture. J'aime rester en phase avec la société et tous ce qui est associatif. Nelson Mandela disait : « Aucun de nous, en agissant seul, peut atteindre le succès ». J'étais présidente de l'ADMR de 2001 à 2013. Pour moi cette association a trois cordes à son arc : elle crée un lien social, elle aide les personnes en difficulté et elle crée de l'emploi sur place en milieu rural.

Q : - Qu'est-ce qui t'a poussé à te mettre sur une liste pour les élections et quelle est ta vision pour la commune ?

R : - Jean-Claude (Souyris) a été très persuasif ! Mais je pense que c'est surtout que je voulais essayer de rendre au village un peu de ce qu'il m'a donné. Je pense qu'il est très important de maintenir, voire augmenter, la population, surtout en attirant des jeunes familles. Il faut moderniser nos infrastructures (par exemple le très haut débit pour Internet) mais sans que le territoire perde son caractère voire son âme.

Q : - Je suis moi-même un étranger qui est arrivé ici au moins en partie parce-que je trouve le paysage très beau et je m'y sens bien. Est-ce que, en tant que autochtone, tu peux comprendre pourquoi les étrangers aiment ce coin ?

R : - Oui. Pour moi, c'est un paysage qui n'est nullement monotone mais il n'est pas non plus agressif. Le climat est modéré (la plupart du temps !) et il n'y pas trop de mécanisation. Tous ceci crée un sentiment d'équilibre – équilibre qu'il faut que nous arrivions à garder.

Merci Marcelle

Entretiens réalisés par Bob Tobin

Les nouveaux arrivants

Ils sont là depuis peu ou vont bientôt arriver définitivement. Ils découvrent peu à peu le village et disent "bonjour" d'un air timide et interrogateur. Ils engagent volontiers la conversation avec tout le monde et cherche à nouer le contact et à tisser des liens. Certains font dès leur arriver, le choix d'entrer dans une association dont ils deviennent bénévoles. D'autres souhaitent tout simplement rester chez eux et profiter d'une vie au calme et proche de la nature. Ces gens-là ? Ce sont les NOUVEAUX ARRIVANTS sur notre commune (ou celles d'à côté).

Ils ont fait le choix délibéré de venir vivre et travailler dans notre région. D'autres ont emménagé ici au moment de la retraite. Ils font construire une maison ou en arrange une de leurs mains, petit à petit. Nous qui aimons notre belle région, nous sommes heureux qu'ils l'aient choisi pour y vivre et nous souhaitons leur faciliter leur adaptation en allant à leur rencontre et en les intégrant volontiers à la vie de notre commune.

Ils sont un réservoir d'idées nouvelles et d'énergie. Ils nous apportent leurs compétences et leur aide dans leurs domaines respectifs, ils contribuent à maintenir le tissu social, artisanal et commercial. Combien de ces nouveaux arrivants se retrouvent à l'Association du Château, à l'Union des Commerçants, à L'ADMR, au Comité des Fêtes ou à la Bibliothèque?...et pas seulement des personnes venant d'un autre pays ou d'une autre région mais aussi d'un village voisin ou à quelques kilomètres.

Quelques-uns de ces nouveaux arrivants qui n'en sont plus, puisque vivant chez nous depuis plus de 20 ans, sont tellement bien intégrés et actifs que nous n'imaginons plus notre vie sans eux. Certains ont un accent étranger, d'autres l'accent du midi ou celui du Nord mais nous disons tous d'eux un jour : "ils sont d'ici !". Ils ont su au fil des années s'adapter sans s'imposer, tout en respectant et en avançant sans brusquer. Nous leur avons apporté notre expérience, notre amitié, notre aide... Ils nous ont offert une ouverture d'esprit et un bol d'air d'ailleurs...

Nous avons tous pu vérifier qu'au cours du weekend du 28 novembre et de nombreux jours qui ont suivis un grand nombre de personnes ont continué à venir nous aider et parmi eux de nouveaux arrivants que nous saluons et remercions chaleureusement. Ils se reconnaîtront.

Jean Claude Souyris, maire de Coupiac, son Conseil Municipal ainsi que les habitants de la commune de Coupiac leur souhaitent la bienvenue à tous et une vie agréable parmi nous.

CS

Qu'en pensez-vous ?

A travers ce Bulletin Municipal, nous essayons de vous expliquer ce qui se passe dans la commune et comment nous la gérons. Mais que vous soyez natif de Coupiac ou que vous veniez juste d'arriver, nous serions vraiment intéressés d'avoir VOTRE point de vue sur deux choses :

D'après vous, quels sont les avantages de vivre sur le territoire de la commune de Coupiac et pour les nouveaux arrivants, qu'est ce qui a motivé votre décision de vous installer sur la commune de Coupiac ?

Qu'est-ce que vous aimeriez voir évoluer sur ce territoire ?

Faites-nous part de vos sentiments par rapport à notre commune et vos souhaits pour son avenir. Ecrivez (sur papier ou par e-mail) à :

La Mairie,
1, place de la mairie
12550 Coupiac

Ou

mairie.coupiac@wanadoo.fr

Merci de marquer votre courrier « Mon avis sur ma commune ».

Demande de renseignements par rapport à la guerre de 14-18

Afin d'évoquer la mémoire de ceux qui sont décédés pendant la guerre de 1914-1918, nous aimerions constituer un dossier-mémoire de tous ces habitants de la commune qui ont donné leur jeunesse et leur vie pour préserver notre liberté. Nous souhaiterions aussi évoquer la mémoire de ceux qui sont revenus au pays, blessés, gazés, traumatisés par ces combats.

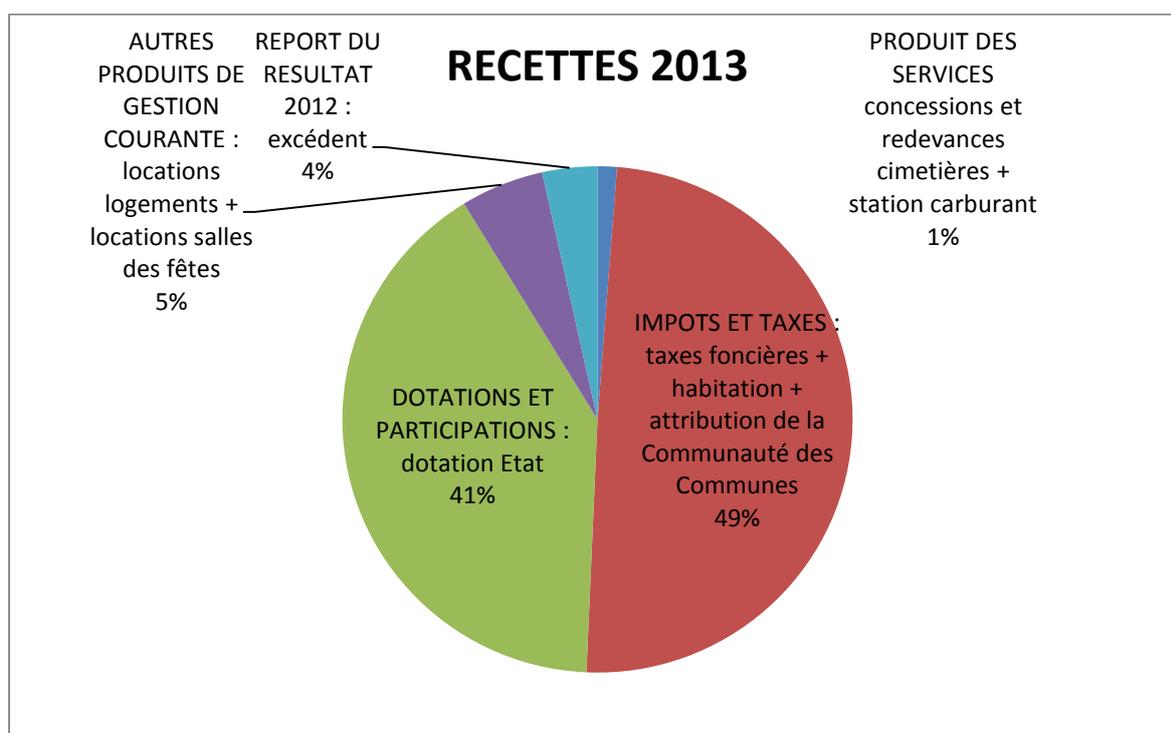
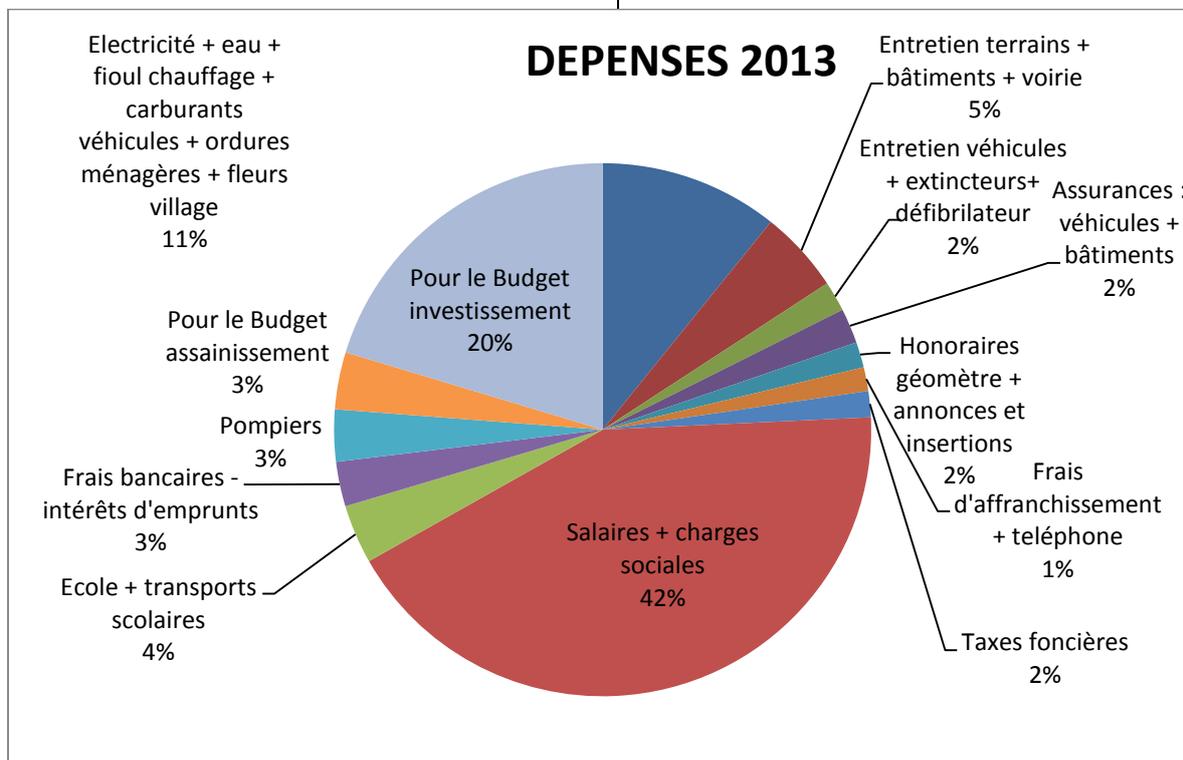
Si vous disposez de documents (lettres, photos, cartes postales ...) concernant ces événements et cette période, peut-être pourriez-vous prendre contact avec Marcelle Osborne (05 65 99 78 39) pour commencer à mettre en forme cet album-mémoire ?

Les finances de la commune

Le budget fonctionnement

Pour essayer de rendre les finances de la commune compréhensibles par le plus grand nombre, nous vous présentons la partie fonctionnement avec deux Camemberts, l'un pour les recettes, l'autre pour les dépenses.

Notez que les chiffres sont pour 2013, la dernière année pour laquelle les comptes sont arrêtés. Pour ceux qui n'aiment pas le fromage, vous pouvez toujours venir à la mairie, sur rendez-vous, consultez les documents !



Camemberts réalisés par Christine Fages

Les finances de la commune

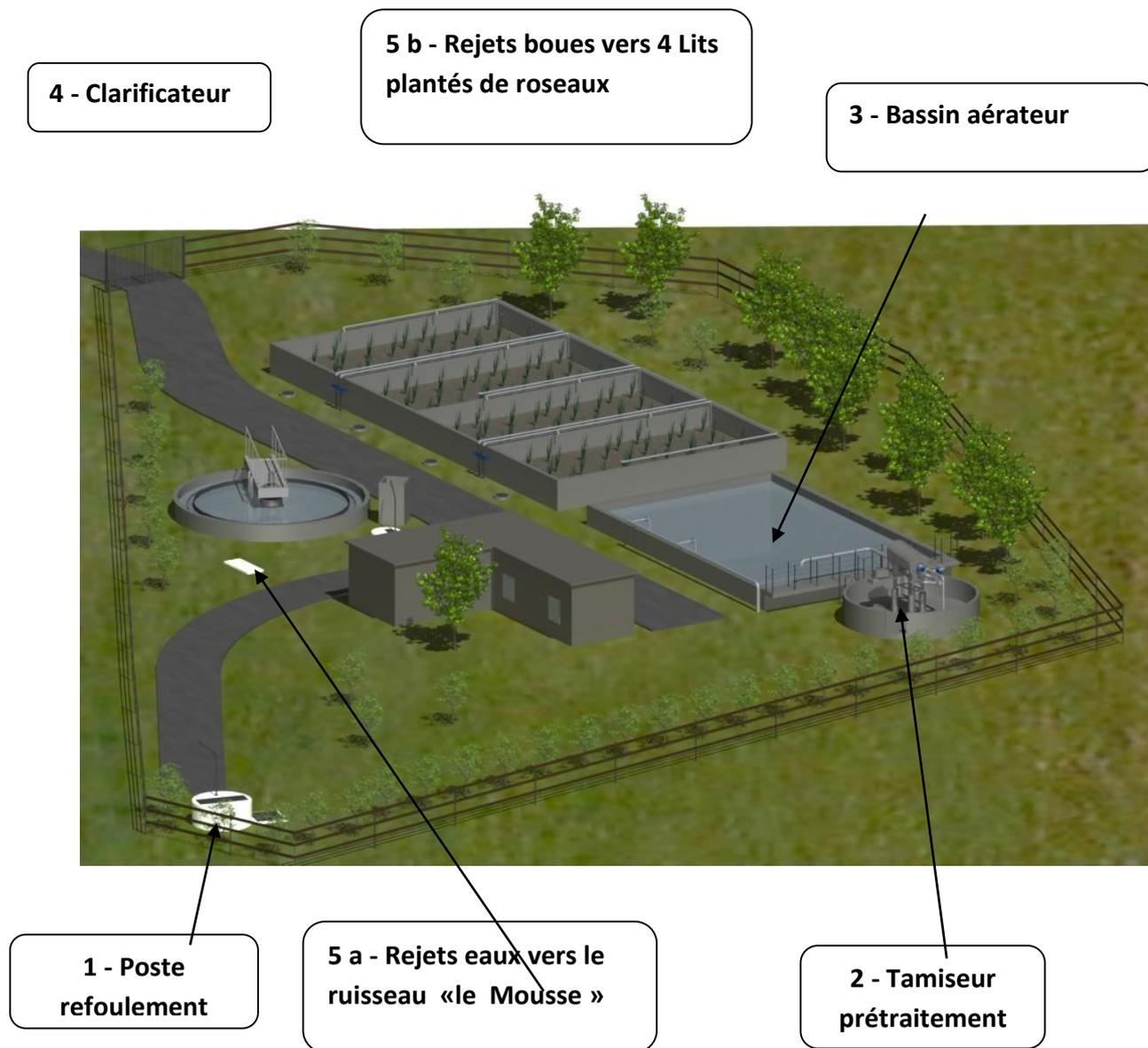
Le budget investissement 2014

Pour la partie investissement, nous avons choisi de présenter chacun des projets importants menés par la commune en 2014 avec leurs coûts et les subventions que nous avons eues.

STATION D'EPURATION DU BOURG DE COUPIAC

Les travaux de réhabilitation de la station d'épuration du Bourg de Coupiac d'une capacité de 1 413 EH (équivalent habitants) ont commencé à la fin de l'année 2013 et se sont terminés au mois de juillet 2014.

Principe de fonctionnement :



Le Financement :

Le coût total de cette opération s'élève à **591 031 € HT** dont :

- Frais de génie civil 541 728 €,
- Frais d'études 49 303 €.

Montant des subventions obtenues :

- Agence de l'Eau 247 126 €,
- Département 20 479 €,
- Entreprises (ACEVIA, La Coupiagaise) 209 926 €.

Le budget investissement - suite

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Suite à la décision de la bibliothèque départementale d'arrêter le passage du Bibliobus à partir de l'été 2014, l'ancien conseil municipal a pris la décision de créer une bibliothèque dans le presbytère. Elle fonctionne depuis le mois de juillet avec une équipe de bénévoles qui l'ouvrent deux fois par semaine, le mercredi matin de 10 h 30 à 12 h 30 et le vendredi soir de 17 h à 19 h. Les livres viennent pour une part de la bibliothèque départementale, des dons et nous avons aussi un petit budget pour en acquérir.

Les **investissements** nécessaires à l'ouverture de cet équipement communal ont été les suivants :

Rayonnages (EURL BARTHELEMY Bruno)	6 165,60 €
Electricité (SARL GALINIER Frédéric)	5 125,74 €
Matériel informatique (TIS)	1 016,11 €

Soit un montant de : 12 307,45 €

La nouvelle municipalité a demandé et obtenu des **subventions** suivantes :

Conseil Général	5 395,00 €
Conseil Régional	3 400,00 €

Soit un montant de : 8 795,00 €

ECLAIRAGE PUBLIC

A compter d'avril 2015, les lampes « fluo » aux vapeurs de mercure, seront interdites à la vente. Il ne sera donc plus possible d'entretenir notre réseau d'éclairage public. De plus, de nombreux luminaires sont anciens et consomment beaucoup d'énergie. Les remplacer permet donc de réaliser de substantielles économies de fonctionnement. C'est pourquoi le Conseil Municipal a souhaité poursuivre les travaux de modernisation de l'éclairage public prévus dans la 2^{ème} tranche : secteur du bourg côté Acevia, la route du Claux et les hameaux de la Vaysse, d'Esplas et de Vérours.

Avec l'aide du SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergie de l'Aveyron) une consultation a été lancée et c'est l'entreprise Eiffage Énergie de Millau qui a été retenue pour la réalisation de ces travaux.

Au total, il a été remplacé 46 luminaires Iridium de couleur orangé avec leurs consoles et un support.

- Montant des Travaux	11 029 € HT
- Subvention SIEDA	5 737 €

Fin mars, une tempête a cassé trois supports du côté des Cabrécières, après consultation d'entreprises c'est la SPIE qui a réalisé ces travaux pour un montant de 2 546 € HT avec une subvention du SIEDA de 1 018 €.

IMPASSE ROUSTANG 2014

Au mois de mai 2014, et parallèlement à la mise aux normes du réseau d'Adduction d'Eau Potable (suppression des branchements en plomb) l'entreprise Guy BRU de Montclar, avec la participation de nos agents Aurélien et Yves, a réalisé avec minutie les travaux complexes de mise en séparatif du pluvial et des eaux usées situés dans l'impasse Roustang (la petite ruelle à droite en regardant le Bar du Centre et la placette derrière). Le montant des travaux s'élève à 19 543,50 € H.T.

TRAVAUX VOIRIE 2014

Programme de la Communauté de Communes des 7 Vallons

Les travaux de modernisation ont été axés principalement sur le secteur de Moussac qui présentait le plus de dégradations. Le montant total des travaux est de 40 337 € HT et concerne les voies communales suivantes :

- VC du plateau de Moussac	24 335 €
- VC de Roumégous	6 126 €
- VC du Sé	9 876 €

Programme de la commune

En complément du programme de la Communauté de Communes, la commune de Coupiac a financé les travaux ci-dessous :

- Le Sé	748 €
- Moussac	1 200 €
- Revêtement partiel sur VC La Descarié vers St Sermin	4 375 €

Suite aux orages de cet été situé dans le secteur du cimetière, la commune, avec l'aide de la Communauté des Communes des 7 vallons, a travaillé au nettoyage des abords du cimetière et réalisé quelques aménagements. Un réseau pluvial situé sous la voie de liaison vers la Coupiagaise a été repris et les matériaux ont été financés par la commune comprenant la fourniture de 36 ml de Buses Ø 800 pour un montant de 4 610 € TTC.

Programme départemental

Le département, dans le cadre de la mise en sécurité de section étroite, a réalisé un programme de travaux entre Ladrech et Esplas. Travaux financés entièrement par le département pour un montant d'environ 125 000 € HT.

EGLISE DE SAINT MICHEL DE CASTOR



Après la réfection de la toiture en 2013, le partenariat entre l'association Eveil Saint Michel de Castor et la Mairie s'est poursuivi en 2014 avec le remplacement des fenêtres de la sacristie

et la réfection de la porte d'entrée de l'église. Le 28 novembre la crue du Gos a inondé l'église et déposé 2 cm de boue et de vase sur le sol. Les pompiers sont venus nettoyer avec certains bénévoles de l'Association.

JCS

Les projets d'investissement 2015

Voici quelques projets que nous souhaiterions voir réalisés pour l'année qui commence.

Certains ont été initiés par la municipalité précédente, d'autres sont des mises aux normes obligatoires auxquels se rajoute des petits travaux d'entretiens des bâtiments communaux dans la limite de ce que le budget nous permettra.

Ceci dit, les inondations de novembre dernier vont bousculer notre budget et nos projets pour l'avenir puisqu'il y en a pour des centaines de milliers d'euros de réparations des biens publics. Reste à voir quelles subventions nous allons recevoir...

- **Réfection du toit de la mairie**
Montant du marché (voir ci-contre) : 111 042 € H.T.
- **Travaux à l'école** – toiture, façades, portail, fenêtres...
- **Château** – remplacement de quatre fenêtres ainsi que les travaux acrobatiques de mise en sécurité et d'entretien des toitures
- **Reprise du réseau d'assainissement** – maintenant que la Station d'Épuration est réhabilitée, il faut revoir tout le réseau qui l'alimente puisque celui-ci montre beaucoup de fuites, certaines exacerbées par les inondations
- **Travaux sur le ruisseau au cimetière de Landrives** – problème d'inondation lors des orages.
- **Salle des Fêtes** – petits aménagements
- **Réfection des biens communaux suite aux inondations**

Un nouveau toit pour la mairie

Au moment où vous lisez ces lignes, les travaux de réfection de la toiture de la mairie auront (normalement) déjà commencé. Ces travaux sont urgents puisqu'il y a des fuites dans le toit et donc un risque de dégradation des locaux de ce bâtiment qui accueille non seulement les bureaux et la salle de réunion de la mairie mais aussi la Petite Enfance, le bureau de la Communauté de Communes des 7 Vallons et celui de l'ADMR ainsi que des salles utilisées par l'AFR pour des cours de danse, etc.

Il serait peut-être intéressant de s'attarder quelques minutes sur le système pour choisir l'entreprise qui fait des travaux.

Bien entendu, une collectivité locale, comme la mairie de Coupiac, ne peut pas simplement choisir une entreprise au hasard : il y a des procédures pour assurer la libre concurrence entre entreprises. On établit un détail estimatif de référence avec des prix du marché moyen et on élabore un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) avec une publication de l'offre dans les journaux spécialisés. Ensuite on invite toutes les entreprises intéressées à soumettre non seulement une offre de prix, mais aussi à transmettre un mémoire technique. Ceci permet d'évaluer leur capacité à réaliser les travaux dans le délai demandé, en toute sécurité et avec la qualité requise.

Une vingtaine d'entreprises a retiré le dossier, mais seulement quatre d'entre elles (BARRIAC d'Onet-le-Château, BLANC de Montclar conjointement avec ROQUES de La Bastide Solages, PRO COUVERTURE de La Primaube et



SINGLARD de Sébazac) ont soumis une offre pour la date limite du 3 octobre 2014 à 125 h. La Commission d'Appels d'Offres (CAO) s'est réunie le 6 octobre pour ouvrir les offres réceptionnées. Elles ont été remises à Mme Agnès BRUEL d'Aveyron Ingénierie pour analyse. A ces offres il a été attribué une note avec un rapport de 0.55 pour la valeur technique et 0.45 pour le prix, c'est-à-dire que ce n'est pas forcément l'entreprise la moins cher qui est choisie, mais celle qui semble être la plus compétente avec un prix raisonnable.

Le 23 octobre après présentation de l'analyse, la Commission a décidé de retenir SAS PRO COUVERTURE avec une note de valeur technique Satisfaisante (44,82/55) et une note de prix excellent (45/45) pour un total général de 89,92/100.

Le montant du marché est de 111 042 € H.T., inférieur à l'estimatif qui était de 113 837 € H.T.

RT



Nouveau site Internet pour la commune

Depuis quelques semaines, la mairie a publié son propre site Internet : www.coupiacsudaveyron.fr

Ce site a pour but de donner des informations aux habitants et collaborateurs de la mairie, mais aussi d'attirer des visiteurs et nouveaux résidents.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou à nous faire des propositions pour enrichir le site. Parlons-en dans votre entourage aussi afin qu'un maximum de gens soit au courant de son existence.

Le Parc des Grands Causses et la Communauté de Communes

La plupart d'entre vous le savent déjà sans doute, les petites communes rurales comme la nôtre ne sont plus en mesure d'agir seules et nous sommes de plus en plus amenés à collaborer, à différentes échelles, avec nos voisins. Coupiac fait partie, depuis 1995, du Parc Naturel Régional des Grands Causses et depuis 2002, de la Communauté de Communes des 7 Vallons. Mais quels sont les rôles de ces instances et quel est leur impact sur nos vies ?

Le PNR des Grands Causses

Etabli en 1995 et géré par un Syndicat Mixte, le Parc travaille sur deux axes principaux : la préservation d'un patrimoine unique et fragile et le développement économique de cette même région dans l'idée qu'il est possible de faire du développement sans nuire à l'environnement. Si le Parc s'étend bien au-delà de la zone dont il tient son nom (les Grands Causses) c'est qu'on a reconnu la valeur et la fragilité d'autres unités paysagères et écologiques : le Rougier autour de Camarès, les monts et vallons de chez nous et la vallée du Tarn avec ses fortes pentes boisées. Notre Parc couvre 97 communes et s'étend depuis la confluence entre Rance et Tarn jusqu'au Séveragais en incluant toute la partie sud du département. Il protège non seulement paysages, flore et faune, mais aussi des traditions et des activités humaines, notamment la production du lait de brebis pour la fabrication du Roquefort.



Pourquoi est-il important pour nous, Coupiagais ? Aujourd'hui le système d'urbanisme en France évolue. Les anciennes cartes communales et autres Plans Locaux d'Urbanisme qui déterminaient les zones constructibles dans les communes vont être encadrés par les Schéma de Cohérence Territoriaux (SCoT) dont le but est de prendre en compte les objectifs économiques et environnementaux de chaque région au sein des Plans d'urbanisme. Pour notre secteur, c'est le périmètre du Parc (sans le Séveragais pour le moment) qui a été choisi pour le SCoT et les élus, partenaires et agents du Parc sont actuellement en train de le préparer. L'avenir de notre territoire est donc dépendent de la politique du Parc. Les délégués de chaque commune ont leur mot à dire lors des réunions préparatoires mais nous avons la chance que le président délégué du Parc, Christian Font, soit le maire de Saint Juéry et le vice-président de notre Communauté de Communes (voir ci-dessous).

Au-delà du SCoT, le Parc gère beaucoup de dossiers qui concernent directement les communes qui en font partie, comme le Projet Leader qui alloue des fonds Européens à des projets portés par les communes ou Communautés de Communes pour la préservation de l'environnement,

l'amélioration du cadre de vie ou le renforcement du lien entre producteur et consommateur. Le Parc est aussi très impliqué dans la culture, le tourisme et le patrimoine. Les sentiers de randonnée de notre secteur sont en partie entretenus par les agents du Parc. Pour en savoir beaucoup plus sur cette structure fondamentale à notre vie, rendez-vous sur www.parc-grands-causses.fr

La Communauté des Communes des 7 Vallons

Depuis longtemps les petites communes rurales ont vu la nécessité de mutualiser leurs moyens afin d'effectuer certain de leurs tâches de façon plus efficaces. Jusqu'en 2002 Coupiac faisait partie d'un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) qui gérait principalement l'entretien de la voirie. Mais au début des années 2000 le gouvernement voulait que ces regroupements de communes aillaient beaucoup plus loin afin de leur donner les moyens de mieux gérer leurs territoires et ainsi les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale) ont vu le jour. En milieu rural ces structures sont appelées Communautés de Communes. Lors de sa création le 31 décembre 2002 la nôtre comptait six communes : Brasc, Coupiac, Martrin, Montclar, Plaisance et Saint Juéry. La Bastide Solages a rejoint la Communauté en 2014.

Mais quels sont les rôles de la Communauté de Communes ? Chaque communauté a certaines compétences obligatoires : l'aménagement de l'espace et le développement économique. Ensuite elles peuvent décider de prendre des compétences optionnelles. Dans notre cas, il s'agit de la voirie, l'habitat et le cadre de vie, la protection et mise en valeur de l'environnement, l'action sociale et les équipements sportifs et culturels.

Tout ça est très bien, mais quelle en est la réalité ? Voici le résumé des actions de la Communauté :

Développement économique : la Communauté a délégué la gestion de la station de carburant l'association « Coupiac Service Distribution ». Elle apporte aussi de l'aide financière aux entreprises qui paient une taxe à la Communauté pour l'aménagement de leurs abords ;

Voirie : La Communauté crée, aménage et entretient les voies communales : ceci représente de loin son plus grand travail, absorbant 90% de son budget. Elle met aussi son personnel et son matériel à la disposition des communes qui la compose pour travailler sur les routes qui sont toujours la responsabilité de celles-ci ;

Habitat et cadre de vie : La Communauté complète le subventionnement du Conseil Général pour le Transport à la Demande ; elle soutient l'ADMR pour son fonctionnement et particulièrement pour le portage des repas ; elle aide beaucoup d'associations (Familles Rurales, La Maison du Pays du St Serninois, l'École de Foot Cantonal, le groupement AFR du Pays Belmontais et des 7 Vallons (Halte-garderie et RAM)) ;

Développement Touristique – La Communauté apporte une subvention conséquente au Syndicat d'Initiatives des 7 Vallons mais pour aider ce financement, elle a instauré la Taxe de Séjour, une taxe qui est perçue auprès des vacanciers dans les hébergements touristiques du territoire ;

La Communauté de Communes des 7 Vallons - suite

Protection et mise en valeur de l'environnement – la Communauté est responsable de la collecte et traitement des Ordures Ménagères mais elle délègue cette compétence au SMICTOM.

La Communauté est financée pour une grande partie par les impôts sur les entreprises et par une dotation de l'Etat. Son budget de fonctionnement est d'environ 1 Million d'euros et son budget d'investissement d'environ 700 000 €. Elle a deux agents à temps plein, un agent administratif à 20 heures et un autre à 6 heures par semaine. Son président est André Bec, maire de Plaisance et ses vice-présidents sont Christian Font, maire de St Juéry et Marcelle Osborne, adjointe ici à Coupiac.

Chaque commune a deux délégués sauf Coupiac qui en a quatre grâce à sa population, plus importante.

Depuis quelques années, des gouvernements successifs ont parlé de regrouper les Communautés de Communes pour faire des structures plus efficaces et avec plus de moyens – par exemple, le budget de notre Communauté ne nous permet pas d'embaucher un directeur ou un chargé de mission pour monter et suivre les projets. Pour le moment rien n'est définitif quant à l'avenir de notre secteur, mais un regroupement avec les Communautés de Saint Sernin, Belmont, Camarès et Saint Affrique sembleraient probable.

Pour plus d'informations contacter Florence au bureau de la Communauté (05 65 99 01 21) le lundi, jeudi et vendredi après-midi ou le mardi matin.

RT

Le Plan d'Eau

Cette année nous avons décidé de donner un coup de propre au site de Masnaut et le 21 juin 2014, après une collation offert par le gérant, Philippe Rinaldi, la journée citoyenne a débuté.

Une trentaine de bénévoles motivés et en tenue de jardiniers pour certains se sont dépensés sans compter pour tailler, tondre, arracher les mauvaises herbes et ronces et remettre en état la pelouse, les haies, les clôtures. Ils sont arrivés chacun avec outils à mains ou à moteur.



Quelques péripéties sont venues émailler la journée dont un tondeur distrait qui a baigné sa tondeuse... Mais la journée s'est bien terminée et tous les participants ont eu la

satisfaction de voir ce magnifique lieu retrouver sa splendeur pour la saison. Nous avons tous profité de l'abri à côté du bâtiment d'accueil afin de se restaurer après une longue matinée de dur labeur !



Après trois saisons comme gérant, Philippe Rinaldi, arrivé en mars 2012, ne souhaite pas continuer la gestion de la base de loisirs. Cet hiver, afin de perpétuer de développement touristique du site, la municipalité a lancé, conformément à la législation actuelle, un marché de délégation de service public accompagné d'une charte. Un appel à candidature vient d'être publié et le choix d'un repreneur sera fixé courant Mars 2015.

CS

Le SMICTOM du canton de St Sernin sur Rance

Le SMICTOM (Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) gère actuellement deux déchèteries sur le canton : une à St Sernin et l'autre à Coupiac. Mais étant donné que celle de Coupiac n'est pas aux normes parce-que inondable (!) un nouveau équipement va être construit courant 2015 sur un terrain de la commune de Plaisance sur l'ancienne épingle à cheveux de la route après Bonnerive. Entre temps, vous pouvez toujours utiliser le site de La Claparié qui est ouvert le lundi et le samedi de 14 h à 17 h, en respectant les consignes ci-dessous.



Le SMICTOM communique aussi sur le tri sélectif :

ZOOM SUR LE TRI DES EMBALLAGES EN VERRE

LES CONSIGNES DE TRI : BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS ET RIEN D'AUTRE !

Seuls les verres d'emballage peuvent être recyclés, c'est-à-dire les **bouteilles, pots, bocaux et flacons**.

C'est de chacun d'entre nous, premier maillon de la chaîne du recyclage, dont dépend la quantité mais aussi la qualité du verre collecté. En mettant le verre d'emballage dans les conteneurs à verre, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100 % et à l'infini sans les bouchons ni les couvercles !

ATTENTION AUX FAUX-AMIS !

Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, terre, pierres, graviers, ciment, bois, métaux
Ni de verres spéciaux, tels que pare-brise, écrans de télévision, ampoules d'éclairage, lampes, cristal et miroir.

Le verre culinaire –verre à boire, vaisselle et plats transparents par exemple- n'est pas à déposer dans les conteneurs car il s'agit de céramique transparente. Ces objets ont une température de fusion supérieure à celle du verre et détériorent la qualité de production.



LE SYNDICAT DE LA VALLÉE DU RANCE

Le Syndicat de la Vallée du Rance est créé depuis les crues dévastatrices de 1982. Il réunit 2 communes tarnaises, 21 communes aveyronnaises, et assure 2 missions de service public : la gestion des milieux aquatiques et l'assainissement non collectif (SPANC). En cette fin d'année, le Syndicat dresse un bilan de ses activités réalisées au cœur du bassin du Rance.



LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

En 2014, le Syndicat de la Vallée du Rance, a mis en place avec le S.P.A.N.C un programme de réhabilitation des différentes installations d'assainissement non collectif sur tout le territoire. En effet, les habitants des zones non desservies par le réseau public de collecte des eaux usées, peuvent bénéficier d'aides financières versées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Cette année 50 familles réparties sur les 23 communes adhérentes au Syndicat en ont bénéficié.



Un nouveau programme de subvention 2015 est à présent proposé : l'ensemble des habitants des communes recensé en assainissement autonome a d'ailleurs reçu un courrier d'information à ce sujet avec un bulletin réponse pour s'inscrire. Pour pouvoir bénéficier de cette aide financière, l'installation doit répondre à un certain nombre de critères tels

que le rejet des eaux usées dans un cours d'eau ou dans un fossé communal, la date de construction des maisons (antérieure au 6 mai 1996) ou l'achat des maisons (antérieur au 1er janvier 2011). Le montant de la subvention attribuée est de 80% avec un plafond fixé à 4200 € par habitation. Cette aide est valable 2 ans après l'accord définitif signé entre les particuliers éligibles, le Syndicat de la Vallée du Rance et l'Agence de l'Eau. La technicienne du Syndicat (*Anne CHIFFRE*) rappellera chaque demandeur pour vérifier l'éligibilité et construire le nouveau programme.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Concernant la gestion des milieux aquatiques qui assure l'entretien des berges de rivière, cette année a marqué la fin des travaux du Plan Pluriannuel de Gestion rédigé en 2008. Le Syndicat a pratiquement terminé l'état des lieux et le diagnostic de l'ensemble des cours d'eau du bassin versant (environ 200 kilomètres de berges ont été parcourus par *Sandie CADIER*, la technicienne sur le Rance et ses affluents). Un nouveau Plan Pluriannuel de gestion des berges pour les 5 ans à venir est en cours de construction pour un début de réalisation des travaux programmé dès 2016.

Aujourd'hui, le Conseil Syndical a souhaité faciliter la circulation de l'information entre ses délégués élus, le bureau du Syndicat et surtout la population. Vous allez donc prochainement avoir accès à son site internet développé par la nouvelle Chargée de Communication recrutée en emploi temporaire *Aurélien CHAUCHARD*.

Contactez le secrétariat du SYNDICAT DE LA VALLEE DU RANCE : *Geneviève GAVALDA*

lundi et vendredi
Saint-Sernin : 05 65 99 36 53

mardi, mercredi, jeudi
Belmont-sur-Rance : 05 65 49 38 50

Les Associations prennent la parole

Nous avons invité toutes les associations actives sur la commune à nous faire part de leur bilan et leurs projets. Voici ce qu'elles nous ont dit...

L'ADMR des 7 Vallons

Présidente : Michèle BORIES

Vice-Présidente : Marcelle OSBORNE

L'association d'aide à domicile en milieu rural apporte son aide aux personnes âgées, familles et personnes de retour d'hospitalisation sur le territoire de 9 communes : La Bastide Solages, Brasc, Calmels et le Viala, Coupiac, Martrin, Montclar, Plaisance, Saint-Izaire, Saint-Juéry.

Depuis la mi-janvier 2014, l'ADMR est située au numéro 5 place de la Mairie à Coupiac. Cette association selon la loi 1901, est animée par environ 15 bénévoles résidant sur les communes concernées. Au cours de l'année écoulée, elle a employé 20 salariés (soit 13,97 emploi à temps plein) qui ont parcouru 115 370 km ce qui a généré 407 000 euros d'activité économique. Aides à domicile et secrétaires ont réalisé 19 253 prestations auprès de 138 personnes âgées et handicapées et 12 familles. Le service de portage de repas mis en place au printemps 2007 intervient auprès de 25 clients. Ce service est ouvert à toutes les personnes valides ou invalides, bénéficiaires de l'ADMR ou pas, de façon régulière ou occasionnelle.

Chaque année, lors de son assemblée générale au printemps, l'association présente le résultat de ses activités et son compte-rendu financier à ses adhérents.

Au cours de l'année 2014, l' « ADMR des 7 vallons » a adhéré à la charte qualité et obtenu la certification NF X50 056, Services à la Personne ce qui a témoigné du sérieux et de l'investissement des salariées et des bénévoles de l'association pour satisfaire au mieux ses clients.

Heures d'ouverture du bureau :

Lundi
Jeudi de 9 h à 13 h
Vendredi

Tél : 05 65 42 90 / 06

Email : coupiac@fedel2.admr.org

Au cours du 1^{er} semestre 2015, l'ADMR des 7 vallons envisage de mettre en place un espace d'accueil et d'activités itinérant sur les 9 communes pour les personnes âgées. Cet après-midi d'échange et de rencontre sera animé par des auxiliaires de vie de l'ADMR ceci afin de rompre l'isolement des personnes âgées en milieu rural et de maintenir le lien social.



Station-Service de Carburant

Président : Jean Paul Revel

Située route de Martrin, la station-service de Coupiac reste au bout de 25 ans un des équipements les plus innovants réalisé sur la commune.

Elle est gérée par l'association COUPIAC SERVICE DISTRIBUTION qui verse un loyer à la commune en compensation des heures passées par les agents municipaux qui en assurent le suivi.

Cet équipement est devenu au fil du temps une habitude pour les coupiacais et les habitants des 7 Vallons. La fréquentation s'est fidélisée, notamment grâce aux badges CLIPRO réservés aux entreprises, professionnels en général et exploitation agricoles avec une facturation à la fin du mois.

Pour les particuliers, il y a la possibilité d'avoir des badges prépayés : vous pouvez vous renseigner lors de la permanence du vendredi matin de 11 h 30 à 12 h 30 auprès de l'agent présent pour prendre les paiements par chèque ou en espèces.

La station-service de Coupiac a su s'adapter à l'évolution de la distribution et à ses contraintes. A l'heure d'Internet les équipements automates sont tous connectés avec transmission des données entièrement sécurisée aux dernières normes.

Le chiffre d'affaires reste stable autour de 450 000 € H.T. pour plus de 350 000 litres de carburant vendus dont 80% de gazole. La gestion est calculée pour ne pas faire de bénéfice mais simplement couvrir les frais de fonctionnement. Les prix pratiqués sont environ 6 centimes plus élevés qu'en grandes surfaces, comme quoi la proximité ne coûte pas forcément plus cher.

Comité des Fêtes

Co-présidents : Patrice Bertrand et Louis Roques

Depuis plusieurs années, le Comité des fêtes organise trois manifestations par an : 2014 n'a pas dérogé à cette règle.

En effet, la première a eu lieu le dimanche de Pâques avec un repas «poulet façon tartiflette» ainsi qu'un bal.

Ensuite la traditionnelle fête du 15 août, qui s'est déroulée du 14 au 18, avec les « vachettes », une animation qui avait déjà été présentée à COUPIAC mais que le Comité avait à cœur de renouveler au moins une fois, avec la bodéga ou plutôt « punch'inade » et enfin le feu d'artifice (financé par la mairie) et plusieurs bals en soirée, etc.

Pour conclure l'année ; une nouveauté : la « gratounade » qui a remplacé le bal d'octobre. Cette soirée se déroule le samedi suivant la sortie du «vin nouveau ».

Les années précédentes elle était organisée par l'Union Sportive Coupiagaise, mais le club ayant dû se mettre en sommeil c'est le Comité des Fêtes qui a repris le flambeau.

Le calendrier de 2015 sera sensiblement le même, avec quelques nouveautés peut-être !?

Mais tout ceci ne serait pas possible sans nos membres qui permettent le bon déroulement de ces événements dans la joie et la bonne humeur.

Cependant on ne va pas se mentir, les années passant, les bras se font rares et il est parfois compliqué de mener à bien tous ces projets sans «essouffler» les membres existants.

Alors nous profitons de de cet espace de parole pour lancer un appel:

« N'hésitez pas, ne faites pas les timides ... Toutes les nouvelles recrues seront les bienvenues et seront accueillies à bras ouverts!!»

Un grand merci à vous qui participez activement, car sans vous, tout ceci n'aurait aucun sens.



Le Patchwork

Responsable : Françoise Séguin

Le Club « Patchwork, Broderie, Points comptés, Crochet et Tricot » se réunit tous les 15 jours le vendredi après-midi à la Salle du 3^{ème} Age de Coupiac.

Lors de la journée « Brocante de Coupiac » début août nous exposons une partie de nos ouvrages.

Ce club est ouvert à tous et chacun est libre de choisir son activité, avec aide ou pas.

Ce sont des après-midi de rencontres amicales.

USC Football – Stade Paul Boyer

Ex secrétaire du club : Yves Roussel

Il aurait été plus agréable de parler d'une association qui fonctionne, mais hélas avec la mise en sommeil de l'USC Football, c'est tout un pan de l'histoire et de la vie sociale du village qui s'éteint. Je ne vais pas revenir sur les raisons qui ont poussé les dirigeants à prendre une telle décision : cela a déjà été écrit dans la presse locale.

Pour permettre de pérenniser les infrastructures du stade Paul Boyer, l'autorisation de pouvoir jouer sur le site de Landrives a été délivrée par la mairie de Coupiac aux clubs du FC St Juéry et Sport St Serninois où d'anciens de l'USC continuent à jouer.

Cela permet de maintenir de la vie sur ce site emblématique qui ne doit pas s'éteindre.

C'est pourquoi l'aire de jeu et ses abords continuent d'être entretenus par les services techniques de la mairie de Coupiac, d'autant plus que la qualité du jeu sur cette pelouse reste une référence. Les nouveaux locataires peuvent en témoigner.

Cet équipement, qui fait partie du patrimoine communal, au même titre qu'une salle des fêtes servant à des manifestations extra-communales et communautaire, doit être préservé.

Il y a encore du football à Coupiac : n'hésitez pas à venir voir les matches qui s'y déroulent.

Le Syndicat d'Initiatives des 7 Vallons

Président : Bob Tobin

Le SI est une association intercommunale qui a son siège au Château de Coupiac. Il fait de l'accueil touristique en étroite collaboration avec Los Amics del Castel de Copiac. Il fait partie du réseau touristique du Pays de Roquefort avec tout le sud Aveyron et il conduit des actions sur le territoire des 7 Vallons.

Après son Assemblée Générale 2013 à Saint Juéry, début 2014, le conseil d'administration de l'association a élu un nouveau bureau : Bob TOBIN (président), Patrick HEULLY (vice-président), Christiaan VERBEKE (trésorier), Elian SAYSSET (secrétaire) et Françoise GAVAZZI-BEL et Marie-Hélène DELON (membres). Nous avons une animatrice sur un CDI à temps partiel : il s'agit de Lucie PINOT, originaire de Combret, mais depuis le 1 septembre 2014 Lucie est partie en congé parental et a été remplacée pour un an par Aurélie BERNARD qui habite à Montclar

Pendant l'été, l'animatrice du SI est très occupée à accueillir le public au château et à donner des renseignements touristiques en collaboration avec l'animatrice du château.

Mais hors saison, elle ne chôme pas du tout : elle aide les propriétaires ou futurs propriétaires de structures d'hébergement (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, hôtels, campings, etc.) à peaufiner leurs projets, elle collabore avec les autres offices de tourisme du Pays de Roquefort et le Comité Départemental du Tourisme pour éditer les guides, animer les sites Internet, etc. Au niveau local, elle met en œuvre les projets du SI :

- le calendrier des animations, édité trois fois par an,
- un guide aux hébergements, restaurants et activités dans les 7 Vallons.
- une aide à l'organisation des Rallyes Découverte instaurés depuis deux ans.

Pour 2015, nous espérons redémarrer un festival, basé sur l'idée du Festival *Conteurs de Pais* qui avait lieu pendant les années 2000.

Si vous vous sentez intéressés ou concernés par le tourisme ou l'animation du pays, n'hésitez pas à nous contacter au
05 65 99 78 82
ou info.coupiac@roquefort.com Vous pouvez aussi visiter notre site Internet :
www.7vallons.com

Les Amis de Massiliergues

Responsable : Marcelle OSBORNE

Pendant cinq étés consécutifs, avec l'aide des jeunes bénévoles de l'association **Concordia les Amis de Massiliergues** se sont retrouvés pendant deux semaines à la mi-août pour remettre en état les murs d'enceinte du cimetière, nettoyer celui-ci de toutes les branches mortes et veiller au bon état de la chapelle.

L'année 2014, sans le déroulement d'un chantier, a permis aux bénévoles de faire une pause ceci afin de mieux préparer l'année à venir : en effet, il est prévu de repeindre les murs de la chapelle et remplacer les vitres ordinaires par de vrais vitraux en 2015.



Dans la mesure où les responsables de l'association Concordia accepteraient de reconduire un chantier de jeunes bénévoles avec la Mairie de Coupiac, pourquoi ne pas envisager de mettre en valeur le sentier qui part du Barry, passe par Massiliergues et retourne au village en suivant la crête (balisage, panneaux explicatifs) ?

Pour répondre à la demande de certains d'entre vous, la municipalité envisage de créer un jardin du souvenir à Massiliergues, pour y déposer une urne funéraire ou bien y disperser les cendres d'un défunt.

L'association Familles Rurales des 7 Vallons

Co-présidentes : Delphine Doumengen et Isabelle Bru

L'association Familles Rurales des 7 Vallons s'est donnée pour mission d'animer la vie de nos campagnes, avec pour volonté de rapprocher le plus grand nombre autour de valeurs telles que le partage, la convivialité, le respect et la solidarité.

Offrant un large choix d'activités, en tout genre et pour tous âges, elle compte aujourd'hui pas moins de 90 familles adhérentes, autant de personnes, qui peuvent bénéficier des animations et des services proposés par l'association :

La **Halte-Garderie** « Mes petits Amis », ouverte le jeudi à Coupiac, pour les petits de 3 mois à 6 ans. Dotée d'une équipe de professionnelles de la petite enfance et de locaux parfaitement adaptés, cette structure favorise l'éveil et la socialisation des tout-petits. Cette équipe propose également des haltes-jeux, deux vendredis matins par mois. Un Relais Assistante Maternelle accompagne les personnes qui le désirent dans leurs démarches de professionnalisation ou les aide à résoudre les problèmes qu'elles pourraient rencontrer au cours de leur carrière.

Le **Centre de loisirs**, ouvert une semaine pendant les petites vacances et tout le mois de juillet, pour les enfants de 3 à 12 ans. Plus qu'un mode de garde, il permet aux enfants de passer de bonnes vacances ponctuées d'aventures, de jeux et de sorties.

Des « **après-midi récréatifs** », proposés une fois par trimestre, aux enfants du primaire, sur l'une des communes du pays des 7 Vallons, c'est pour eux l'occasion de se retrouver le temps d'un après-midi pour jouer et passer de bons moments ensemble.

Le « **Club des Ados** » également proposé une fois par trimestre, mais cette fois pour les collégiens.

Le **Club de Danse Modern'Jazz**, « coaché » par Marie Quintard, danseuse professionnelle. Ces cours ont lieu tout au long de l'année, dans nos locaux de Coupiac, pour tous les âges, se clôturent par un grand gala au mois de juin et se prolongent par une soirée « Comme au Cabaret » au mois de septembre.

Initiation à la **Langue des Signes** se déroule cette année à Martrin les lundis soirs. Ouvertes à tous, les séances ont pour but de faire découvrir de façon ludique cette forme de communication.

Les « **Jeux du dimanche** » où tout un chacun peut venir découvrir ou partager un jeu avec d'autres, un dimanche par mois, dans nos locaux.

Les **cours de Gym volontaire**, les mardis matins à Martrin et les mercredis soirs à Coupiac. Ces deux groupes motivés par l'envie de bouger dans la bonne humeur, sont ouverts à tous.

Les **ateliers « cuisine »** destinés aux adultes, se déroulent une fois par trimestre à Brasc. Ils sont animés par des amateurs passionnés, ou par des professionnels de la restauration.

Les partenariats avec les associations locales nous tiennent également à cœur. En effet, tous les ans, un événement est organisé en partenariat avec l'ADMR (concert, théâtre...etc.). À noter également, l'**après-midi de Noël**, composé traditionnellement d'une projection de dessin animé, et d'une rencontre avec le Père Noël suivie d'un goûter offert aux enfants par l'Union des Commerçants de Coupiac.

L'équipe tente autant que faire se peut de proposer des activités dans un maximum de communes qui composent le pays des 7 Vallons. Elle est également ouverte à toutes les bonnes volontés souhaitant s'investir et apporter leurs idées.



L'association : « Les Amis de St Exupère »

Président : Mr Le Hénant

L'association : « Les Amis de St Exupère » a été créée en août 2004 et déclarée au journal officiel le 6 septembre de la même année. Devant l'état de décrépitude de l'église de St Exupère, petit chef-d'œuvre du moyen-âge attaqué par l'eau du ciel et l'eau du sol, on se retrouva à une vingtaine autour d'une table pour réfléchir comment sauvegarder le monument.

Un conseil d'administration recueillit très vite une centaine d'adhérents et de donateurs.

Chacun trouva soit un moment pour parer au plus pressé soit le moyen d'apporter son obole.

Les travaux commencèrent en 2006, l'église n'allait pas disparaître.

Aujourd'hui, nous comptons plus de 200 « Amis » qui ont contribué à la renaissance de l'église. L'attribution du 1er Prix pour la sauvegarde du Patrimoine du Conseil Général de l'Aveyron a couronné nos efforts en 2012.

Pour la première fois, en 2014, un concert de musique classique a attiré un public nombreux dans ce cadre agréable. A côté de son utilité religieuse, nous espérons apporter encore une autre activité compatible avec le monument.

Outre les nourritures spirituelles, les nourritures terrestres attirent environ 140 personnes par an le dernier dimanche d'août, dans la salle des fêtes de Coupiac. C'est un repas ouvert à tous, alors venez nombreux : c'est si bon d'être ensemble.

L'École de Coupiac

Chef d'établissement : Vincent Thévenet

Président de l'OGEC : Xavier Balard

Présidente de l'APEL : Christelle Bascoul



L'école de Coupiac est une école privée sous tutelle Sainte Famille.

Elle comprend une seule classe de la maternelle (à partir de 2 ans) jusqu'au CM2. Une vingtaine d'élèves en moyenne fréquente l'école, partagée équitablement entre la maternelle et le primaire.

L'école organise sa semaine sur 4,5 jours. La journée d'école débute à 9h et se termine à 16h30. En début de chaque après-midi, de 13h30 à 14h15, des temps d'activité périscolaires non-obligatoires sont dispensés.

Pour les petite et moyenne sections, une sieste est aménagée de 13h à 15h.

Le matin, les élèves sont accueillis en garderie dès 8h15 et le soir, après les cours, une étude est proposée de 16h45 à 17h30 suivie d'une garderie jusqu'à 18h.

La scolarité s'élève à 55€ par enfant (tarif dégressif à partir du deuxième enfant).

Une participation forfaitaire de 35€ pour le Cycle 2 et 40€ pour le Cycle 3 est demandée au titre des fournitures scolaires et de l'achat des fichiers.

Le prix du repas de cantine est de 3,60€ et 3,45€ pour le deuxième enfant.

L'école dispose d'une cour agréable avec beaucoup d'ombre les jours de soleil et un grand préau pour les jours pluvieux.

Des jeux d'extérieur (toboggan, bac à sable, ...) sont installés ainsi que de nombreux jeux individuels et collectifs pour la récréation (trotinettes, raquettes, échasses, ...).

L'école bénéficie d'un tableau blanc interactif et de 7 ordinateurs portables.

L'école est insérée dans un maillage géographique et scolaire qui la lie à d'autres écoles. En effet, l'école appartient au réseau réquistanais des écoles privées avec 5 autres (Réquista, La Selve, Cassagnes, Valence et La Besse) et 2 collèges (Saint Louis à Réquista et Sainte Marie à Cassagnes).

Elle collabore aussi à la mise en place de projets culturels communs à toutes les écoles publique ou privée de la Communauté de Communes des 7 Vallons. Enfin, elle travaille avec d'autres écoles hors réseau ou intercommunalité comme Saint Sermin pour les voyages scolaires.

Chaque année, le suivi d'un projet d'établissement, des sorties et des temps forts jalonnent la vie de l'école: cross, journée du printemps, journée pleine nature, carnaval, Noël...

Paroisse Notre-Dame des Vallons du Rance

Responsable : Père Dhanaraj ARULAPPAN



Au cours de l'année 2014, le conseil économique de la paroisse Notre-Dame des Vallons du Rance a validé le lancement de travaux de peinture dans l'église de Coupiac. Ce lieu de culte, où l'office est célébré de manière régulière (tous les 15 jours environ), avait bien besoin d'un coup de jeune ! Ainsi, durant l'été dernier, l'entreprise locale de Philippe Bec s'est attelée à ces travaux de réfection totale de la peinture intérieure. Cela a représenté un véritable défi, avec notamment la mise en place d'un échafaudage mobile.

Par ailleurs, la paroisse a saisi l'occasion de ces travaux pour faire procéder à la réfection du parquet situé sous les bancs.

Ainsi, l'église rajeunie, portant le nom de « Notre-Dame de l'Assomption », a pu

accueillir la messe votive du 15 août, avec une assemblée importante.

Tout cela n'aurait pas été possible sans les dons de nombreuses personnes attachées à ce lieu. Il faut aussi remarquer le travail de nettoyage effectué par une armée de bénévoles enthousiastes qui ont rendu à l'édifice sa beauté. Que tous trouvent ici l'expression des remerciements chaleureux du Père Dhanaraj et de l'équipe d'animation paroissiale.

Enfin, suite aux inondations du 28 novembre dernier, la communauté paroissiale tient à exprimer sa proximité et sa solidarité avec toutes les personnes qui ont eu à subir un préjudice au cours de ce sinistre.

Los Amics del Castel de Copiac

Président : Jean Claude Cailliau

L'association " Los Amics del castel de Copiac" a vu le jour en mai 1982. Depuis 32 ans, ses bénévoles sont présents dans toutes les manifestations coupiagaises.

2014 au Château :

Il faut croire que les intempéries du début de saison n'ont aucune influence sur la fréquentation du Château.

Il pleut : les visiteurs viennent se mettre à l'abri.

Il fait chaud : les visiteurs viennent se mettre à l'ombre.

De nouvelles animations pour les vacances de Pâques et de Toussaint, la soirée Halloween et une meilleure fréquentation des groupes scolaires ont contribué en grande partie à la progression du nombre de visiteurs.

En résumé, la fréquentation pour l'année 2014 est en progression de 9% sur 2013.

Au mois de Mai, l'**exposition** sur la **Grande Guerre**, celle des **créateurs des 7 vallons** au mois de Juin, trois artistes : Laure VIEUSSE, Christian BRUYERE et Kristopher NAEGER en Juillet et Août et enfin l'**exposition sur le patrimoine écrit méridional** ont reçu un avis très favorable du public.

Les **Journées du patrimoine** sont en progression de 23%.

L'Association des Amis du Château de Coupiac a participé à de nombreuses réunions locales, départementales et régionales ayant pour ordre du jour le Tourisme en Aveyron.

L'année 2015 est déjà entamée pour les manifestations à venir, les contacts sont déjà pris avec les exposants, les écoles et des rencontres avec nos partenaires pour différentes organisations estivales programmées.

Un scoop : le spectacle nocturne change d'époque !

A suivre...



L'association « Pétanque 7 Vallons »

Président : Thierry Rouquette

L'association "PETANQUE 7 VALLONS" est présidée par Thierry ROUQUETTE et sa nouvelle équipe élue lors de la dernière assemblée générale du 15 novembre : Bernadette GANTOU - Christine FAGES - François BARTHELEMY - et ses deux nouveaux membres : Anthony MARTINEZ et Alain BONNET. Ces derniers remplacent Patrick BEL et Marc SABLAYROLLES qui ont quitté le bureau mais restent membres actifs.

Tout au long de la saison, de mai à la mi-septembre, sont organisés des concours locaux ouverts à tout public sur le boulodrome de Coupiac et ce tous les vendredis soir à partir de 21 heures.

Bonne fréquentation pour l'année 2014 : avec en moyenne une trentaine de personnes par concours, quand le temps nous permettait de jouer !

Toute l'équipe va s'activer à préparer la prochaine saison pour permettre à tous ceux qui aiment jouer de nous rejoindre dans une très bonne ambiance.



La Chorale des 7 Vallons

Responsable : Marie-Hélène Delon

Mais qu'est-ce qui pousse, le mardi soir à la nuit tombée, une vingtaine de personnes à gravir les marches qui mènent au Château de Coupiac ? C'est le plaisir de se retrouver pour chanter ensemble ! Et ceci depuis plus de 20 ans maintenant...

Cela ne va pas sans mal, car il faut travailler d'arrache-pied après des journées déjà bien pleines. Ecouter, répéter sans relâche, mais quand enfin une, deux puis trois voix s'harmonisent, c'est un ravissement immense d'entendre le résultat ! Certains morceaux sont plus difficiles que d'autres et on a parfois envie d'abandonner, mais qu'il est valorisant de surmonter les obstacles pour arriver à maîtriser un Nocturne de Mozart !

Dans notre petite troupe, il y a des « locaux » et des « étrangers », ce qui donne un joyeux métissage, avec ses « assidus », ses « piliers », ses « jeunes » et ses « moins jeunes », ses « râleurs »... que Wilfried, le chef de chœur a bien du mérite à diriger, car l'ensemble est parfois dissipé.

Le répertoire est varié, avec des chants de toutes les époques (de la Renaissance à « Valentine » !), du monde entier (de la Macédoine à l'Afrique du Sud !) et de tous les genres (du Gospel à la chanson à boire !). Et puis il y a les concerts !

Le concert de fin d'année, bien sûr, mais il y a aussi des occasions de rencontrer d'autres chorales : l'année dernière nous avons participé aux Choralies de Béziers et à un concert à Teillet, autant d'occasions de découvrir d'autres répertoires et de partager des moments de convivialité.

Les soirées Chorale se terminent souvent par un de ces moments chaleureux, car on trouve aisément une bonne raison de partager un verre : un anniversaire, la naissance d'un petit-fils, la galette des rois, les crêpes de Mardi-Gras et même l'arrivée du Gaillac nouveau ! Alors, si le cœur (ou chœur) vous en dit, venez nous rejoindre !

L'association Eveil de Saint Michel de Castor

Responsable : ????????

Le 28 septembre 2014 l'Association Eveil De Saint Michel De Castor s'est réunie pour sa 29ème rencontre annuelle à l'église de Saint Michel pour son AG suivie de la messe célébrée par le Père Frayssines, à laquelle une grande assistance a participé. Les membres de l'association se sont retrouvés ensuite à la salle communale de Martrin pour le repas. Le but de ce rassemblement est de récolter des fonds pour restaurer l'église. Depuis 1985, année de création de l'association, nous avons réussi à faire beaucoup de travaux :

- intérieur recrépi, réfection du chœur de l'église avec changement de l'autel.
- aménagement de l'électricité.
- modification du tracé de la voie d'accès à l'église avec plantation de buis.
- changement des croix de place.
- remplacement d'une cloche baptisée Maria.
- une importante participation à la réfection du toit de l'église, de la sacristie et du clocher.
- peinture des statues et d'une croix extérieure.
- changement des fenêtres de la sacristie et réparation de la porte d'entrée.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés par leur travail, par leurs financements, par leur présence, leur sourire et aussi pour les bons chaussons aux pommes et les raisins.

Merci, au nom des présidents et du bureau, à tous ceux qui nous ont aidés pour le travail fait dans l'église, à l'extérieur, à nettoyer l'église, à mettre les tables, à servir les repas, à tous ceux qui viennent de loin ou de près à nos réunions.

Le jour des inondations l'église a été touché. Les berges ont été emportées par la rivière et il ne reste plus rien du chemin qui longeait l'église ni du petit pont qui enjambait la rivière. Un grand merci aux pompiers qui sont venus nettoyer l'intérieur de l'église.



L'association Rando Rance et Vallons

Président : Jean-Paul Assié

La randonnée pédestre est en vogue et c'est heureux tant elle est bienfaitrice : « 1 jour de sentier = 8 jours de santé » comme le dit très bien le slogan de la Fédération Française de Randonnée Pédestre. L'association cantonale Rando Rance et Vallons, affiliée à cette Fédération, ambitionne justement de mettre sur les chemins le plus grand nombre possible de marcheurs, quel que soit leur niveau.

Les plus aguerris d'entre eux ont un programme de randos de week-end plus ou moins longues (entre 10 et 20 km), plus ou moins lointaines en fonction des saisons avec toujours une volonté de découverte.

Les plus tranquilles des marcheurs se retrouvent le vendredi à 14 h pour des balades dans le canton ou à proximité, opportunité de mieux connaître son pays d'autant plus que ces sorties sont souvent documentées.

La marche nordique est, quant à elle, réservée aux marcheurs plus sportifs. Cette activité est récente pour l'association, lancée grâce à François Mare, instructeur compétent autant que dévoué.

Les adhérents de l'association peuvent marcher vers d'autres horizons à l'occasion de voyages randos comme en avril prochain du côté de Grasse.

Point d'orgue de la saison pour Rando Rance et Vallons, la Ronde du Rance, qui est une manifestation tournante, aura lieu en 2015 à Montclar. La Ronde du Rance, rappelons-le, allie randonnées, animations variées et installations artistiques : une fête de la rando en quelque sorte.

Pour plus d'informations sur toutes ces activités de l'association, pour en avoir une idée plus précise, consultez le site :

www.randorancevallons.com



Tennis Club Coupiagais

Président : René Cluzel

Malgré les conditions météorologiques particulièrement défavorables cette année, pour le tourisme et pour la pratique du sport, force est de constater que la saison tennistique coupiagaise a été tout à fait acceptable. Cela est dû surtout à l'obstination de quelques joueurs assidus.

D'abord, un grand merci à la mairie et aux employés municipaux pour le nettoyage au Karcher du « quick » qui n'avait pas été entretenu sérieusement depuis des années.

Cependant, nous avons dû signaler à Monsieur le Maire la chute d'une grosse branche qui a endommagé gravement le grillage qu'il faudra remettre en état. Elle provenait d'un chêne imposant qui surplombait le court de tennis et dont l'inclinaison menaçait dangereusement joueurs, passants et riverains. Nous sommes particulièrement reconnaissants à M. Souyris, maire de Coupiac, d'avoir fait scier cet arbre, en sécurisant ainsi les abords du tennis. Le danger maintenant éloigné, cet arbre ne polluera plus de ses glands la surface du terrain qui se dégradait et qu'il fallait balayer en permanence.

Quant à la saison estivale, signalons qu'après avoir affiché les tarifs du tennis chez les commerçants du village; nous avons organisé régulièrement des rencontres en double (hommes et mixte) avec des joueurs passionnés venus des alentours (parfois plus de 20 km !) : Réquista, Saint Sernin, Plaisance, Trébas, Solages...

Enfin, notons que les recettes de la saison n'ont pas été très fructueuses car nous n'avons pu récolter que quelques locations à l'heure et trois cartes saisonnières; tout juste de quoi payer l'assurance du club.

Il faudra donc pour l'été prochain accentuer la publicité sur la résurrection du Tennis Club

Coupiagais (par voie de presse, notamment, dans les fascicules concernant les activités du village).

Probablement, il nous faudra aussi organiser, au mois d'août, un petit tournoi pour augmenter les recettes et faire connaître l'existence de ce court de tennis. Nous pourrions aussi tenter de trouver un joueur pour dispenser quelques leçons auprès des jeunes et promouvoir ainsi la pratique du tennis à Coupiac.

Nous comptons fermement sur la collaboration de l'équipe municipale pour nous épauler dans cette tâche.

Union des Commerçants et Artisans de Coupiac

Président : Jean-Paul Revel

Cette association de professionnels fait partie des plus anciennes associations de la commune. Créée en 1984... voilà déjà 30 ans que tout est mis en œuvre pour dynamiser le commerce local. Le grand mérite de l'association UCA, c'est d'avoir créé une grande unité et une solidarité entre professionnels de la commune et une parfaite cohésion génératrice d'animations tout au long de l'année.

Les Commerçants Font le Printemps : Affiliée à l'association départementale des commerçants de l'Aveyron « 12^{ème} sens » (dont le président est un ex-coupiagais), l'UCA de Coupiac organise une opération commerciale avec notamment cette année un vélo électrique à gagner.

La Fête des Mères « 1000 fleurs pour les Mamans » : Cette animation connaît toujours un franc succès avec les fleurs à planter offertes.

La Fête des Pères : Animation créée en 2014 sous forme d'une grande tombola entièrement gratuite.

Les Marchés de Pays du mercredi matin : Petit marché incontournable qui regroupe plusieurs producteurs place du Centre.

Les Marchés du Lundis « Les Lundis au Pays » : Marché gourmand où l'on achète les produits avec une consommation immédiate. Une cafétéria en plein air avec les produits du terroir, un site exceptionnel au pied du château, une ambiance très conviviale et musicale, des produits pleins de saveurs font de ce marché un rendez-vous estival à ne pas manquer. Au fil des ans, nous allons vers une personnalisation de ce marché avec une note très médiévale. On comptabilise 7 à 9 marchés par saison.

« Coupiac Village Commercial »

La Brocante – Vide-grenier : cette année, c'était la 26^{ème} édition. Elle draine toujours autant de visiteurs venus parfois de très loin. Le développement des vide-greniers dans toutes les fêtes de village engendre inéluctablement une baisse du nombre d'exposants. Le budget publicitaire de la brocante de Coupiac est très conséquent (pratiquement 1000 €) sans compter les initiatives publicitaires privées.

Marché gourmand de Noël en nocturne : Il se situe dans l'esprit des « Marchés estivaux du Lundi ». Chants, musique, gourmandises, balade en calèche et la photo avec le Père Noël créent une ambiance festive.

2015 verra peut-être la création d'une nouvelle animation : « **Le Trail des Gueux** ». (Course à pied et VTT). La date de cette animation sportive est fixée au samedi 13 septembre 2015.

Les récentes inondations ont quelque peu perturbé le moral des organisateurs. Dans les semaines à venir, nous vous informerons du maintien ou de l'annulation de cette épreuve familiale.



L'Amicale des Chasseurs et Propriétaires Coupiagais

Président : Jean-Michel Campan

La chasse dans notre milieu rural est fondamentalement liée à l'agriculture, à la sylviculture et aux milieux aquatiques. Elle nous apporte une connaissance sur les espèces de gibier et leurs exigences biologiques ceci pour une bonne gestion et en vue de l'aménagement du territoire.

La pratique de la chasse, activité à caractère environnemental, culturel, social et économique, participe à la gestion durable du patrimoine faunistique et de ses habitats en assurant un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique.

L'Amicale de Coupiac compte 37 membres, pour la plupart habitants de la commune. Nous chassons le petit gibier (lièvres, lapins, perdreaux, faisans, cailles etc.) au chien d'arrêt ou au chien courant. Cette chasse se pratique le samedi, le dimanche, le lundi et le mercredi de septembre jusqu'à la fin février.

Les activités de l'association ne s'arrêtent pas là : avec l'argent récolté pour les cartes d'adhésion nous travaillons pour protéger les populations. Nous réalisons des comptages pour nous assurer que les populations restent stables ; nous lâchons les faisans noirs et nous nous interdisons de tuer les faisans communs ; nous surveillons les perdreaux et en lâchons si nécessaire.

Chaque automne, vers le début octobre, nous organisons, conjointement avec la Société de Chasse de Martin, un quine auquel vous êtes cordialement invité pour soutenir notre association.

Informations pratiques

Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 09h00 à 12h00

Le Maire reçoit sur RDV

05.65.99.77.38

Déchèterie

Lundi de 14h00 à 17h00

Samedi de 14h00 à 17h00

Halte-Garderie

Jeudi de 08h30 à 18h30

ADMR

Lundi de 09h00 à 12h00

Jeudi de 09h00 à 12h00

Vendredi de 09h00 à 12h00

Station-service

24/24 pour CB et Badge

Service manuel le Vendredi de

11h30 à 12h30

Syndicat d'Initiatives

Horaires variable en Hiver

05 65 99 78 82

Bibliothèque Municipale

Mercredi de 10h30 à 12h30

Vendredi de 17h00 à 19h00

Assistante Sociale

Uniquement sur RDV au

05 65 75 83 00

Groupama

Permanence au presbytère

Vendredi de 09h00 à 12h00

Sécurité Sociale

Permanence au presbytère

Jeudi de 09h30 à 10h30

Rappel Utile

Sur cette page nous vous rappelons les horaires d'ouverture des différents services et permanences disponibles à Coupiac.

(Hormis jours fériés et fermetures exceptionnelles)

Ce Bulletin est le fruit du travail de toute une équipe :

Coordination : Bob TOBIN

Rédaction : Emilie CONDOMINES, Christine FAGES, Marcelle OSBORNE, Jacqueline PUJOL, Christine SOUYRIS, Jean-Claude SOUYRIS, Bob TOBIN

Secrétaire de Rédaction : Nathalie BEZES

Relecture : Marcelle OSBORNE et Christine SOUYRIS

Mise en page : Emilie CONDOMINES et Bob TOBIN

Photos : Didier PANIS, Christine SOUYRIS, Bob TOBIN et bien d'autres personnes pour les associations – merci à elles